



commune : Bagnols-sur-Cèze

N.B : une opération réalisée par tranches fera l'objet d'une opération distincte pour chacune des tranches.

N°	Nature de l'opération	Maître d'ouvrage de l'opération (nom de l'organisme ou si particulier indiqué "personne physique")	Adresse de l'opération	Référence de la parcelle / terrain d'assiette (section et numéro de la parcelle cadastrale) XXXXXXXX	Zonage PLU ou carte communale ou RNU *	Total logements (nombre)	dont logements libres (nombre)	dont logements intermédiaires (nombre)	dont logements sociaux ** (nombre)	SOP totale de logements (m2)	Superficie du terrain (m2)	Densité (m2 sdp de logements / m2 terrain)	Date de délivrance PC/DP prévisionnelle (format : 2025-04)	N° PC/DP si connu	Date de mise en chantier prévisionnelle (format : 2025-04)	Caractéristiques	Autres caractéristiques "sobriété foncière" - mode constructif (transformation, surélévation, ...) - autres ...	Aide demandée (en €)	Sélection des opérations (retenue / non retenue)	Aide prévisionnelle accordée (en €)
																"Exemplarité énergétique ou environnementale" ouvrant droit au bonus				
1	Réhabilitation du logement existant et sa division en 2 logements	Personne physique	9 Traverse Villeneuve	B107118	UA1	2	2			115	67	1,716	2025-05	PC 030 028 22 W0036A01			division du logement existant en deux	4 000 €		
2	Création de 4 studios dans un entrepôt	Personne physique	5 Traverse Conti	B10040	UA1	4	4			80	71	1,126	2025-06	PC 030 028 25 00029	2025-07		Transformation d'une remise en logements.	8 000 €		
3	RESIDENCE SALENGRO - Réalisation d'un ensemble immobilier en dent creuse (périmètre DRT)	Personne morale	288 AVENUE ROGER SALENGRO	CE0248 CE0290 CE0287 CE0288 CE0215 CE0289 CE0195 CE0214 CE0219	UB	105	12		93	8066	11907	0,677	2025-01	PC 030 028 24 W0023	2026-09		Dent creuse en périmètre DRT. Démolition des existants et création de logement et de bureau.	349 500 €		
4	CARCAXENT - Réalisation d'un ensemble immobilier en reconversion de la friche de Carcaxent	Personne morale	4 Rue du 11 Novembre 1918	B10158 B10159 B10160 B10161 B10211 B10189 B10212	UA2a	110	26	30	54	6822	5574	1,22	2025-10	PC 030 028 25 00037	2026-06		Reconversion d'une friche démolie en cœur de ville. Projet alliant	301 000 €		
						Total	221	44	30	147	15083	17819						662 500 €		

* Zones éligibles (hors ENAF) : zone U du PLU, secteurs où les constructions sont autorisées de la carte communale ou parties urbanisées pour le RNU.

** y compris BRS et PSLA

Envoyé en préfecture le 02/10/2025

Reçu en préfecture le 02/10/2025

Publié le 02/10/2025

ID : 030-213000284-20250924-2025_09_114-DE

